

■ Évolution légèrement négative des indicateurs du recouvrement

Les indicateurs du recouvrement affichent globalement une tendance négative à fin août même si les demandes de délais sont orientées à la baisse. Cependant, cette évolution pourrait n'être que temporelle et découler de la prise en main d'une nouvelle organisation liée à la déclaration sociale nominative (DSN).

Le taux d'impayés hors taxations pour non déclaration* des entreprises de moins de 10 salariés est en augmentation de 0,17 point sur un an. Cette hausse intervient un mois après le paiement de la troisième échéance trimestrielle de 2017. L'obligation d'entrée en DSN pour cette classe d'entreprises a engendré quelques difficultés. Cependant, les demandes de délais pour les petites entreprises continuent d'afficher une baisse sur un an glissant (- 14,8 %). Cette diminution s'accroît par rapport aux mois précédents.

Les entreprises de plus de 9 salariés affichent un taux d'impayés en augmentation de 0,17 point sur un an. Cette hausse s'explique par une détérioration des impayés dans les PME (10 à 249 salariés) mais également, dans une moindre mesure, dans les grandes entreprises (250 à 1 999 salariés) et les très grandes entreprises (2 000 salariés et plus). Parallèlement, le taux de ponctualité des paiements des PME diminue de 0,36 point. Sur l'ensemble des entreprises de plus de 9 salariés, les demandes de délais restent orientées à la hausse (+ 3,3 % sur un an). La croissance faiblit néanmoins sur les dernières observations, ce qui laisse supposer la possibilité d'un retour à l'équilibre dans les mois à venir.

* Suite à des problèmes techniques, la prise en compte des taxations pour non déclaration biaiserait le taux et les comparaisons. Pour la même raison, le taux de ponctualité des paiements ne sera pas un indicateur pertinent pour cet exercice.

Chiffre clé

45 870

cotisants ont été reçus dans les 9 centres d'accueil de l'Urssaf Ile-de-France durant le 1^{er} semestre 2017.

L'Urssaf Ile-de-France, observatoire statistique régional

Au fil des formalités remplies par les personnes physiques ou morales qui déclarent et paient des cotisations et des contributions sociales, les Urssaf collectent des données essentielles sur le tissu économique, l'emploi et les revenus du travail dans leur région de compétence. L'Urssaf Ile-de-France est compétente auprès des acteurs économiques installés dans la région. En 2016, elle a collecté 107 milliards d'euros de cotisations pour financer les prestations de Sécurité sociale.



1 4 7 2
8

Indicateurs internes à la gestion de l'organisme

Évolution annuelle à fin août 2017

Entreprises - 10 salariés

Taux des restes à recouvrer hors taxations pour non déclaration + 0,17 pt

Nombre de délais demandés (sur 12 mois glissants) - 14,8 %

Entreprises + 9 salariés

Taux de couverture immédiat * - 0,36 pt

Taux des restes à recouvrer + 0,17 pt

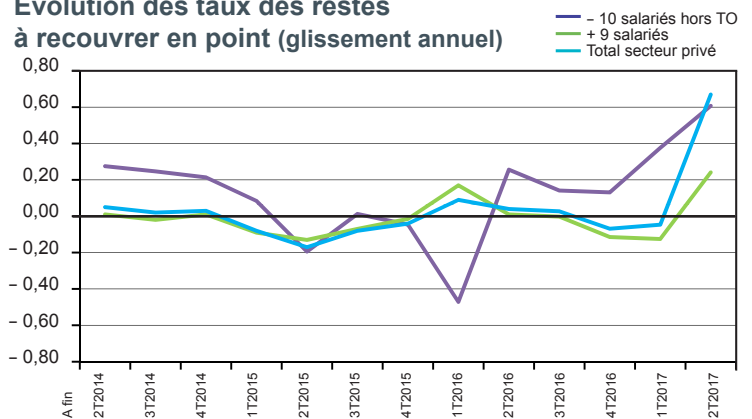
Nombre de délais demandés (sur 12 mois glissants) + 3,3 %

* hors entreprises de plus de 250 salariés

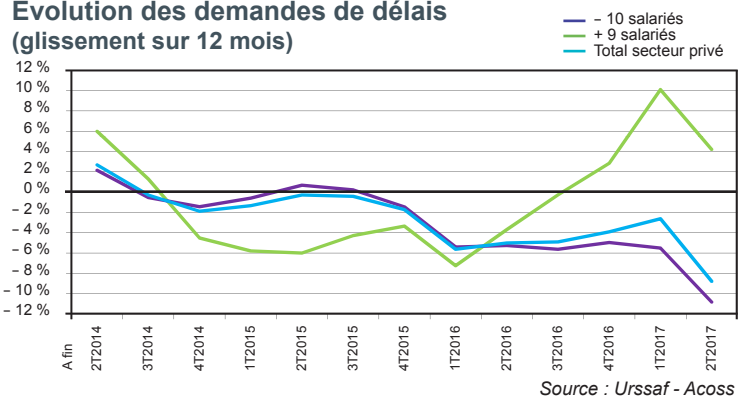
Taux de couverture immédiat : propension des cotisants à régler spontanément leurs cotisations.
Taux des restes à recouvrer : montant des cotisations non soldées par rapport aux cotisations déclarées par les entreprises.

Source : Urssaf - Acoess

Évolution des taux des restes à recouvrer en point (glissement annuel)



Évolution des demandes de délais (glissement sur 12 mois)



■ La croissance des DPAE en CDI se poursuit

À fin juin, le nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE) hors intérim est en hausse de 2,0 % sur un an. Cette progression, moins soutenue que les mois précédents, découle de la croissance des contrats de plus d'un mois alors que celle des CDD de moins d'un mois s'essouffle (+ 1,0 %). Sur les trois derniers mois connus, le nombre de DPAE est en repli, sous l'effet notamment d'une baisse relevée sur les CDD de moins d'un mois (- 1,8 %) et sur les CDD de plus d'un mois (- 1,9 %).

À l'inverse, le nombre de DPAE en CDI enregistre une importante progression sur un an glissant (+ 7,4 %). Cette croissance confirme la forte dynamique observée les mois précédents. Sur les trois derniers mois connus, la tendance est comparable (+ 6,7 %) et confirme ainsi la hausse de la mobilité professionnelle.

■ Hausse de l'emploi au 2^e trimestre 2017

Au 2^e trimestre, l'emploi salarié privé en Ile-de-France est en hausse trimestrielle de 0,3 %, grâce au secteur tertiaire et à la construction. Plus de 16 000 emplois ont été créés durant ces trois mois. Sur un an, le niveau d'emploi francilien affiche une croissance de 91 300 salariés (+ 2,0 %). Dans le même temps, l'emploi national augmente à un rythme légèrement moins soutenu (+ 1,7 % sur un an).

La masse salariale progresse de 3,0 % sur un an cumulé (+ 3,6 % pour le seul 2^e trimestre), soit une progression proche de celle observée au plan national (+ 2,8 %). La croissance de la masse salariale demeure dynamique après un 1^{er} trimestre très soutenu. Comme le trimestre précédent, sa progression semble découler aussi bien d'un effet salaire que d'un effet emploi. En effet, la croissance du SMPT (salaire moyen par tête) se confirme (+ 1,7 % sur un an), mais cette hausse étant légèrement inférieure à celle observée au niveau national (+ 2,0 %). Le SMPT francilien s'établit à 3 295 euros.

AVERTISSEMENT. Le champ et les sources de l'intérim (Dares) ont évolué. Plus d'informations dans l'Acoss Stats 249 disponible sur www.acoss.fr. De plus, la mise en œuvre de la déclaration sociale nominative (DSN) progressive, ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés associée, pourraient conduire à des révisions plus importantes durant la phase de montée en charge.

Indicateurs calculés sur le champ géographique de l'Ile-de-France

Évolution annuelle à fin juin 2017

Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 12 mois glissants)	+ 2,0 %
Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 3 mois glissants)	- 0,7 %
Nombre de CDI (sur 12 mois glissants)	+ 7,4 %
Poids des CDI dans le total CDI + ensemble des CDD (sur 12 mois glissants)	15,5 %
Nombre de CDD de plus d'un mois (sur 12 mois glissants)	+ 1,8 %
Poids des CDD de plus d'un mois dans le total CDI + ensemble des CDD (sur 12 mois glissants)	12,1 %
Nombre de CDD de moins d'un mois (sur 12 mois glissants)	+ 1,0 %
Poids des CDD de moins d'un mois dans le total CDI + ensemble des CDD (sur 12 mois glissants)	72,4 %
Nombre de DPAE en CDI (sur 12 mois glissants)	1 183 785

Évolution annuelle à fin juin 2017

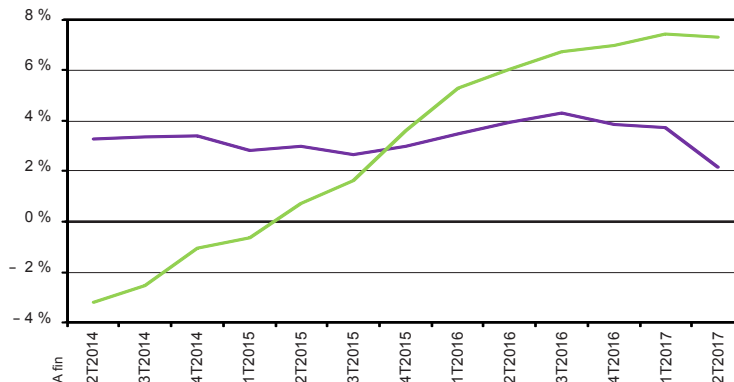
Effectifs salariés	+ 2,0 %
Salaire Moyen Par Tête	+ 1,7 %
Niveau des effectifs privés (données désaisonnalisées)	4 618 213

Évolution annuelle du 2^e trimestre 2017

Assiette salariale	+ 3,6 %
--------------------	---------

Source : Urssaf - Acoss

Évolution du nombre de DPAE hors intérim (glissement annuel)



Évolution de la masse salariale, effectifs et salaires moyens

